

Le sort d'une table d'hôte entre les mains d'un juge

□ North Hatley a soumis son litige avec un couple à un magistrat de la Cour supérieure



Gilles DALLAIRE

North Hatley

C'est un juge de la Cour supérieure qui décidera si un couple de North Hatley qui, depuis le 1er juin dernier, offre une table d'hôte dans sa résidence enfreint le règlement qui régit le zonage dans cette municipalité.

Plutôt que d'ordonner la tenue du référendum réclamé par des résidents des zones entourant la résidence de Marc Langer et de Ginette Lamontagne, le conseil municipal a préféré retirer un amendement au règlement de zonage qui aurait défini clairement ce qu'est une table d'hôte et il a choisi de faire trancher le litige qui l'oppose à ce couple par un magistrat.

Le bras-de-fer a débuté quand, en décembre 1995, Ginette Lamontagne et Marc Langer ont demandé l'autorisation d'offrir une table d'hôte dans leur résidence, une maison plus que centenaire construite dans une zone résidentielle où sont permises les activités professionnelles et les activités artistiques à condition que la superficie de la partie de la maison affectée à ces activités ne représente pas plus que 25 pour cent de sa superficie totale.

«Nous avons essayé un refus verbal.

Nous sommes quand même allés de l'avant car nous considérons que la cuisine est une activité artistique et qu'elle a même été la toute première activité artistique humaine. Nos démêlés avec la municipalité ont commencé en juillet. L'inspecteur municipal nous a dressé un constat d'infraction pour avoir remplacé sans autorisation des portes patios par des portes françaises. Nous avons reçu par la suite une mise en demeure nous enjoignant de mettre fin à nos supposées activités de restauration. Nous n'avons pas obtempéré à cette mise en demeure parce que nous ne sommes pas du tout des restaurateurs. Nous sommes des gens qui, contre rétribution, font partager à des convives les plats qu'ils préparent pour eux-mêmes dans une cuisine familiale», ont expliqué Ginette Lamontagne et Marc Langer.

Ils ont ajouté que, peu après la réception de la mise en demeure, une pétition signée par 130 personnes, dont 85 résidents de North Hatley et appuyant l'initiative du couple qui a baptisé sa maison Dessine-moi un mouton a été remise au conseil municipal qui a décidé de porter le litige en Cour supérieure.

«Nous avons demandé au conseil municipal d'amender le règlement de

zonage. L'amendement proposé, un amendement très restrictif, a été approuvé sur division. Par la suite, les résidents de la zone où nous demeurons et de trois zones voisines ont demandé la tenue d'un référendum. Plutôt que d'ordonner la tenue d'un référendum qui nous aurait sans doute été favorable, le conseil municipal a retiré l'amendement et a décidé de nous poursuivre en Cour supérieure», ont ajouté Marc Langer et Ginette Lamontagne.

Le couple dit ne pas comprendre la volte-face du conseil municipal. «Un conseiller a laissé entendre qu'il avait reçu un appel téléphonique l'informant qu'il y avait du bruit chez nous mais sans plus. Nous sommes convaincus que cette plainte n'était pas fondée et que les véritables motifs du revirement sont d'une mesquinerie inavouable», a-t-il commenté.

Le maire Peter Provencher est d'avis que le conseil municipal a pris la bonne décision en faisant trancher le litige par un juge parce que cela va clarifier le règlement de zonage.

Selon lui, le nombre des résidents de la zone visée et des zones voisines qui ont demandé la tenue d'un référendum a démontré de façon claire que l'amendement n'aurait pas été approuvé.



Imacom-Daguerre, Gilles Dallaire
Depuis l'été dernier, Marc Langer et Ginette Lamontagne (à gauche) offrent dans leur résidence une table d'hôte dont la légalité est contestée par le conseil municipal de North Hatley.

Dossier du casino

Le conseiller Routhier s'attire une réplique cinglante

Magog (GD)

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford, M. Pierre Lefebvre, impute les craintes exprimées par le conseiller Jean-Yves Routhier face à l'éventualité de l'implantation d'un casino dans la station touristique Magog-Orford à une méconnaissance profonde des objectifs visés et des démarches déjà faites par le comité promoteur du projet.

«Il faut remettre les pendules à l'heure une fois pour toutes: ce n'est pas un gros casino, comme il y en a à Montréal, à Hull et à Las Vegas, que le comité mis sur pied voilà trois ans par la Chambre de commerce et d'industrie Magog-Orford veut; il veut un casino de villégiature ayant à peu près la même taille que le Casino de Charlevoix, un casino guère plus gros que les grosses arades qu'on trouve à Hull», a expliqué M. Lefebvre.

Il a ajouté que, si M. Routhier était bien au fait du dossier, il saurait que le comité promoteur ne veut à aucun prix l'implantation d'un casino conçu pour être une destination touristique en lui-même, que ce qu'il veut, c'est un casino qui sera un complément des attraits que la station touristique propose déjà à ses visiteurs.

Il a souligné que, dans un casino de villégiature, il n'y a pas de restaurant comme à Montréal et à Hull et que les restaurants de la station touristique ne verraient donc pas leur achalandage diminuer en cas d'implantation d'un casino, que ce serait sans doute le contraire qui se produirait.

Il a aussi affirmé que ce n'est 70 emplois permanents qui seraient créés, que c'en serait plus de 300. «Pendant les périodes d'achalandage réduit, le Casino de Charlevoix emploie plus de 200 personnes et, en haute saison, il en emploie 325. Il y en aurait forcément autant et sans doute beaucoup plus ici car la clientèle potentielle est bien importante», a-t-il fait remarquer tout en demandant à M. Routhier de poser ses questions aux personnes qui peuvent lui donner des réponses et de faire montre d'une plus grande rigueur.

S'il avait pris la peine...

Le président du comité promoteur, M. Jean-Guy Gingras, a affirmé de son côté que M. Routhier aurait sans doute tenu des propos différents s'il avait pris la peine de s'informer.

«Nous avons rencontré à quelques reprises des représentants du conseil de ville pour leur expliquer clairement nos objectifs. Pour une raison ou pour une autre, il n'a été présent à aucune rencontre. Nous sommes aussi allés au Casino de Charlevoix deux fois dans le but de savoir quel est l'impact de sa présence. Le conseiller Marc Poulin était avec nous la première fois. La deuxième fois, le maire Denis Lacasse et la conseillère Denise Poulin Marcotte nous accompagnaient. S'il s'était donné la peine de s'informer auprès d'eux, il aurait vu fonder ses craintes», a-t-il ajouté.

M. Gingras a rappelé que, lors d'une rencontre qui a couronné la visite faite l'automne dernier, les représentants du milieu ont été unanimes à affirmer que l'ouverture du Casino de Charlevoix n'a pas fait augmenter la criminalité, n'a aucunement diminué l'achalandage des restaurants et des établissements du réseau d'hébergement et qu'une légère amélioration du niveau de vie a même été observée à sa périphérie.

FIER DE NOS PAIEMENTS SUR TOUT VÉHICULE À BAS KILOMÉTRAGE

CAMION 4X4



1994 = F-150 «XL» 4X4

- Moteur 6 cyl.
- Transm. 5 vit.
- Radiocassette
- Air climatisé
- Volant inclinable
- Régulateur de vitesse
- Inv. # 6429-A
- 51 005 km

4 524\$* ou 189\$/MOIS PLUS TAXES

VOUS DONNEZ 1995\$ DE COMPTANT ET ÇA COMPREND...

- ✓ DÉPÔT DE SÉCURITÉ (REMBOURSABLE)
 - ✓ LE PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON
 - ✓ AUCUNS FRAIS D'ADMINISTRATION
 - ✓ GARANTIE TRANSFÉRABLE À VOTRE NOM
 - ✓ VOUS NE PAYEZ QUE SUR 2 ANS VOTRE LOCATION-FORD DE* 24 MOIS
 - ✓ JUSQU'À 110 000 KM SANS FRAIS SUR UN 1995
 - ✓ JUSQU'À 125 000 KM SANS FRAIS SUR UN 1994
 - ✓ ET VOUS CONDUIREZ UN VÉHICULE À TRÈS...TRÈS BAS KILOMÉTRAGE
- Kilométrage excédentaire: .06*

AUTO = TRACTION AVANT



1995 ESCORT «LX» 3 PO.

- Moteur 4 cyl.
- Transm. auto.
- 22 632 km
- Radio, disque compact
- Groupe sport
- Inv. # 5891

5 257\$* ou 219\$/MOIS PLUS TAXES

1995 CONTOUR «GL»
• Auto
• Air
• Tout équipé
• Inv. # 648
• 23 660 km

7 565\$* ou 315\$/MOIS PLUS TAXES

1995 WINDSTAR «GL»
• Climatisé avant et arrière
• Portes et vitres électriques
• Chauffage avant et arrière
• Inv. # 663
• 45 585 km

6 429\$* ou 268\$/MOIS PLUS TAXES

1994 ASPIRE 5 POR.
• Transm. auto
• Servodirection
• Radiocassette
• Inv. # 597
• 36 187 km

4 387\$* ou 183\$/MOIS PLUS TAXES

1995 RANGER «XL»
• 4 cyl., 5 vit., cassette
• Boîte longue 7 pi
• Traction arrière
• Inv. # 641
• 24 075 km

6 177\$* ou 258\$/MOIS PLUS TAXES

1994 CROWN LX 4 POR.
• Vraiment tout équipé
• Avec 2 sièges élec.
• Inv. # 6393-A
• 37 297 km

8 877\$* ou 369\$/MOIS PLUS TAXES

1995 BERETTA Z-26
• V-6, 3.0 L, auto.
• Tout équipé
• Inv. # 603
• 32 756 km

7 026\$* ou 293\$/MOIS PLUS TAXES

1994 TAURUS «GL»
• V-6, 3.8 L, auto
• Couleur champagne
• Inv. # 6341-A
• 49 479 km

7 404\$* ou 309\$/MOIS PLUS TAXES

1994 TEMPO «GL»
• 4 cyl., 5 vit.
• Climatisé
• Groupe sport
• Inv. # 445
• 46 075 km

4 387\$* ou 183\$/MOIS PLUS TAXES

1995 ESCORT «LX»
• 4 cyl., automatique
• Air climatisé
• Groupe sport
• Inv. # 5935 km
• 19 288 km

5 466\$* ou 228\$/MOIS PLUS TAXES

1995 MYSTIQUE «GS»
• V-6, 2.5 L, auto
• Siège électrique
• Tout équipé
• Inv. # 5904
• 29 324 km

8 997\$* ou 375\$/MOIS PLUS TAXES

1995 F 250 DIÉSEL
• «Power Stroke» 5 vit.
• 4x4, boîte de 8 pi
• ratio 4.10 barre
• Inv. # 668
• 74 924 km

12 968\$* ou 539\$/MOIS PLUS TAXES

1994 PONTIAC GRAND AM
• V-6 automatique
• 4 pneus neufs
• Inv. # 644
• 57 538 km

6 751\$* ou 281\$/MOIS PLUS TAXES

1994 ESCORT «LX»
• 4 cyl., 5 vitesses
• Groupe Sport
• Inv. # 616
• 64 160 km

4 109\$* ou 172\$/MOIS PLUS TAXES

1995 CONTOUR «LX»
• 4 cyl., transm. auto.
• Tout équipé
• Phares anti-brouillard
• Inv. # 5795
• 35 912 km

7 153\$* ou 298\$/MOIS PLUS TAXES

1994 VILLAGER NAUTICA
• V-6, 3.0 L, auto.
• 2 sièges élec.
• Inv. # 611
• 44 967 km
VRAIMENT TOUT ÉQUIPÉ!

9 462\$* ou 394\$/MOIS PLUS TAXES

1995 - F250 «XLT»
• 4x4
• Diésel «Power Stroke»
• Tout équipé
• Inv. # 667
• 58 906 km

15 473\$* ou 644\$/MOIS PLUS TAXES

1994 SABLE «GS»
• Moteur 3.8 auto.
• Siège électrique
• Inv. # 625
• Tout équipé
• 55 474 km

6 782\$* ou 282\$/MOIS PLUS TAXES

1994 F 350 DIÉSEL
• «Power Stroke» auto.
• Outil 4x4
• Inv. # 6307-A
• 56 422 km

9 129\$* ou 381\$/MOIS PLUS TAXES

CHAMPAGNE WINDSOR
FORD MERCURY
NUMÉRO SANS FRAIS
348-FORD (3673)

2 ENDROITS POUR VOUS SERVIR
AU 33, RUE PINCIPALE SUD
WINDSOR 845-5432
SORTIE 71 DE L'AUTOROUTE 55
GREENLAY 845-7009

Entre nous

Rien n'arrête le Grand Prix

Sherbrooke - «Le Grand Prix de Valcourt a établi sa réputation sur la qualité de sa piste, il en sera de même cette année, en 1997, quelles que soient les conditions météorologiques.»

C'est pas ces paroles remplies de confiance que le président du Grand Prix de Valcourt, Denis Leclerc, a annoncé que la 15e édition de l'événement sportif aura lieu, en 1997, de 12 au 16 février.

Déjà, à Valcourt, les organisateurs ont entrepris la construction de la piste de glace, au circuit Yvon-Duhamel. Au chapitre des nouveautés il faut souligner le parcours sno-cross sur neige. Et au chapitre des festivités, la présence du Mercedes Band. On réserve ses billets au (514) 532-3443.

Enfant hyperactif?

Valcourt - Les parents ayant un enfant hyperactif ou avec un déficit d'attention sont invités à une rencontre d'échanges et d'information qui se tiendra le mercredi 29 janvier prochain, à 19 heures, au CLSC et CHSLD du Val Saint-François, rue Racine à Valcourt.

Cette rencontre traitera particulièrement de la possibilité de maintenir une bonne qualité de vie familiale, malgré le problème de votre enfant. En plus d'obtenir de l'information et des conseils pratiques, vous pourrez également échanger et partager avec d'autres parents vivant la même situation.

Il n'y a aucun inscription préalable et c'est gratuit. La rencontre sera animée par mesdames Jo-Anne Anderson de l'organisme communautaire Le Rivage du Val Saint-François et Susan Freeman du CLSC et CHSLD du Val Saint-François.

Bacon's Bay: décision attendue bientôt

Ayer's Cliff (GD) - Selon une information obtenue de source fiable, le dossier du rattachement du secteur Bacon's Bay de Hatley à Ayer's Cliff, sera présenté au ministre des Affaires municipales, M. Rémy Trudel, d'ici à la fin du mois ou pendant les premières semaines de février.

Tout incite à croire que M. Trudel décidera si ce secteur sera rattaché à Ayer's Cliff, comme le souhaite une forte majorité de ses résidents, ou s'il demeurera partie intégrante de Hatley.

Lors d'un référendum tenu en août dernier, les résidents du secteur se sont prononcés dans une proportion de 72 pour cent en faveur d'un rattachement à Ayer's Cliff. Les raisons qui ont motivé leur choix sont la proximité d'Ayer's et le fait que c'est cette municipalité qui leur fournit l'eau potable et traite leurs eaux usées.

Hatley qui verrait sa population réduite de plus de 20 pour cent et sa richesse foncière uniformisée diminuée de 8 millions \$ en cas d'une décision favorable à Ayer's Cliff a réclamé que son territoire demeure intact jusqu'en l'an 2000.

Au deuxième rang en Estrie

Magog (GD) - L'exercice financier qui a pris fin le 30 septembre dernier a vu l'actif de la Caisse populaire Saint-Patrice de Magog passer de 125 997 795 \$ à 130 521 674 \$.

Cette augmentation de 3,6 pour cent n'a toutefois pas été suffisante pour maintenir l'institution financière au premier rang des caisses populaires de l'Estrie à ce chapitre. La première place est maintenant occupée par la Caisse populaire de Coaticook dont l'actif frôle les 135 millions \$.

Les trop-perçus se sont élevés à 771 504 \$, après affectation d'une somme de 119 084 \$ à la réserve générale, comparativement à 897 865 \$ durant l'exercice financier précédent. Une tranche de 422 861 \$ des trop-perçus a été retournée aux épargnants sous forme de boni d'intérêts, aux emprunteurs sous forme de rabais d'intérêts et à l'ensemble des membres sous forme de boni sur les parts sociales et de rabais des frais d'administration.

Au 31 septembre dernier, le solde des aux particuliers s'élevait à 78 978 592 \$, soit une augmentation de 4 879 118 \$. Par contre, le solde des prêts aux entreprises affichait une diminution de 5 161 456 \$ et ne s'élevait plus qu'à 30 376 717 \$.

Au cours de l'exercice financier, la Caisse populaire Saint-Patrice de Magog a consenti 2832 prêts d'un montant total de 63 277 474 \$.

Retour de la mode des années 30 à 60

Magog (GD) - La mode des années 1930 à 1960 fera un retour en force à Magog à compter d'aujourd'hui jusqu'au 24 février.

Ce retour sera possible grâce à la Société d'histoire de Magog

qui a choisi de mettre les vêtements portés pendant ces années-là en valeur lors de son exposition annuelle et à Mme Lisette Blanchard, une de ses membres, qui a accepté d'exposer une partie de sa collection de vêtements anciens à la Bibliothèque municipale Memphrémagog durant ces cinq semaines.

Des membres de la Société d'histoire de Magog porteront les vêtements prêtés par Mme Blanchard lors du défilé de mode qui, aujourd'hui à 19 h, soulignera le début de l'exposition.

Dynamisme et exportation

Drummondville (GP) - Reprenant ses activités après les Fêtes, la Chambre de commerce de Drummond annonce un souper-causerie de prestige axé sur le dynamisme, pour aujourd'hui lundi 20 janvier, au Dauphin.

Mme Mireille Lafleur, conseillère en exportation, développera une thématique sur l'ouverture aux affaires internationales en regard de la globalisation des marchés.

M. Fernand Roger, président de Les Dessins Drummond, recevra un hommage bien mérité pour cette entreprise de services qui se lance sur les marchés étrangers, dont traitera sa fille, Marie-France.

Finalement, deux jeunes femmes d'affaires, Geneviève Biron et Isabelle Côté, présenteront leur nouvelle entreprise, nommée «A votre convenance».

Claude Verrier, personnalité du mois

Drummondville - L'historien et entrepreneur Claude Verrier de Drummondville vient d'être honoré du titre de personnalité du mois par la Chambre de commerce de Drummond.

Ce titre lui est décerné pour l'hommage prestigieux qui lui a été remis en décembre par ICOMOS Canada, représentant de l'UNESCO.

Au cours d'une cérémonie au Château Frontenac de Québec, on a souligné publiquement son implication constante dans la conservation des techniques et des traditions des Québécois depuis de nombreuses années, entre autres à son travail qui a conduit à la mise sur pied du Village québécois d'antan de Drummondville. Il a fourni aussi un apport considérable dans la conservation du Manoir Trent et du Moulin Blanchette d'Ulverton.

La nomination de M. Verrier lui permet d'être candidat au titre de personnalité de l'année qui sera décerné au Gala des affaires en novembre prochain.

Non! Vous ne rêvez pas.

TERCEL^{CE}

218 \$
par mois/
location
48 mois*

4 portes
Direction assistée
Radiocassette AM-FM stéréo
Enjoliveurs complets
Rétroviseurs à télécommande
Essuie-glaces intermittents
Télécommande du réservoir
Télécommande du coffre
Moulures latérales

COROLLA^{SD PLUS}

248 \$
par mois/
location
48 mois*

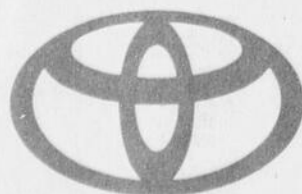
Transmission automatique
Direction assistée
Radiocassette AM-FM stéréo
Enjoliveurs complets
Rétroviseurs à télécommande
Tapis-moquette
Moulures latérales
Et bien plus...

0 \$ COMPTANT

transport et préparation inclus

Programmes de location de Crédit Toyota. Offres de location sur approbation du crédit valables pour les modèles 1997 neufs, loués et livrés avant le 28 février 1997. Frais d'immatriculation, d'enregistrement, d'assurance et taxes en vigueur en sus. Un montant maximum de 700 \$ de frais de transport et de préparation inclus. *En fonction d'une location-bail de 48 mois pour la Corolla SD Plus (modèle BA01EH-DA avec transmission automatique) et la Tercel CE (modèle BCS1LM-EA avec boîte de vitesses manuelle) avec acompte de 0 \$. Premier versement et dépôt de garantie de 300 \$ (Corolla SD Plus) et de 250 \$ (Tercel CE) exigés au moment de la livraison du véhicule. Coût total de la location, 11 904 \$ (Corolla SD Plus) et 10 464 \$ (Tercel CE). Prix de l'option d'achat, 7 143,30 \$ (Corolla SD Plus) et 6 172,65 \$ (Tercel CE) basé sur un maximum de 96 000 km. Des frais de 0,07 \$/km s'appliquent pour chaque kilomètre supplémentaire. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Pour plus de détails, voyez votre concessionnaire Toyota participant.

Votre concessionnaire



TOYOTA

T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !

VOTRE CONCESSIONNAIRE

COWANSVILLE
Cowansville Toyota
263-8888

GRANBY
Estrie Toyota
378-8404

RICHMOND
Toyota Richmond
826-5923

VICTORIANVILLE
Toyota Victoriaville
758-8235

DRUMMONDVILLE
Toyota Drummondville
477-1777

MAGOG
Toyota Magog
843-9883

SHERBROOKE
Relais Toyota
563-6622

SOLUTION
TOYOTA



L'autre visage de la faim

À l'oeuvre depuis un an, les artisans de la banque alimentaire du Granit ont mis au jour des besoins criants

Sylvie PION

Lac-Mégantic

Cet après-midi, la petite Annabelle prendra la route de l'école le ventre vide. Les portions n'étant pas suffisantes pour nourrir toute la famille, c'est à son tour de se priver de repas pour permettre aux autres membres de manger à leur faim.

taire ressemble dorénavant à une véritable épicerie. On y retrouve entre autres des fruits et légumes, des condiments, de la viande, des pâtisseries et des produits ménagers. «Nous avons même reçu des friandises, souligne le président. A Noël, nous avons pu gâter les enfants un peu plus!»

M. Théberge souligne qu'il serait impossible d'offrir ces services sans le soutien des bénévoles et de précieux collaborateurs. «Ce service est rendu possible grâce aux fournisseurs tels que Mois-

Les comités regroupés sous l'Association d'action bénévole du Granit visent à combler les demandes des gens de chacune des municipalités en redistribuant les vivres. Des enfants qui ne mangent pas à leur faim, des couples ou un parent seul avec ses enfants qui éprouvent de la difficulté à boucler le budget, les bénévoles en ont vu plusieurs en une année.

«Ce sont toutes de petites histoires qui nous sensibilisent. La plus belle récompense qui soit, c'est de voir un enfant qui s'émerveille et sourit devant la nourriture qu'on lui apporte. Parfois, ce n'est qu'une simple pinte de lait ou un fruit mais cela égaye la journée de l'enfant. C'est très motivant pour un bénévole», affirme Guy Théberge.

D'autres services nécessaires

Dans le but de contribuer au mieux-être des personnes démunies, le comité des Papillons volants a mis en place une Banque de meubles ainsi qu'un service de cuisines collectives. Plus de 500 meubles, dont des électroménagers et des pièces de mobilier, ont donc été recueillis et 439 ont été distribués.

Du côté des cuisines collectives, implantées depuis tout juste un an, notons que 105 personnes ont bénéficié de ce service qui favorise l'équilibre budgétaire et qui permet aux groupes de briser l'isolement dans lequel ils sont plongés.

«Près de 60 participants, répartis en 15 groupes, y ont cuisiné 112 recettes pour un nombre de 5488 portions. En plus des repas cuisinés, les cuisines col-



«La plus belle récompense qui soit, c'est de voir un enfant qui sourit devant la nourriture qu'on lui apporte. Parfois, ce n'est qu'une simple pinte de lait ou un fruit mais cela égaye la journée de l'enfant. C'est très motivant pour un bénévole», raconte Guy Théberge, président du comité des Papillons volants de Lac-Mégantic.

lectives ont servi à la transformation d'aliments destinés à la Banque alimentaire du Granit. Ainsi, viandes, légumes et fruits ont été préparés en sauce à spaghetti, ketchup et confitures.»

Au cours de l'année, les quelques 230 bénévoles qui gravitent autour de l'Association d'action bénévole du Granit ont posé 13 574 gestes bénévoles, ce qui représente environ 11 173 heures. Ils ont oeuvré auprès des personnes âgées, des malades, des personnes handicapées et auprès des familles démunies.

Deux autres comités basés à Lac-Drolet et Saint-Sébastien joignent les huit autres municipalités de l'Association de l'action bénévole du Granit, c'est-à-dire Audet, Lac-Mégantic, Lambton, Milan, Saint-Ludger, Saint-Romain, Val-Racine et Woburn.



Photos La Tribune par Sylvie Pion

Depuis à peine un an, 5488 portions de repas ont été préparées dans les cuisines collectives du Granit, où Réjeanne Théberge et Sonia Guillette sont bénévoles.

Même si cette histoire est fictive, les bénévoles de l'Association d'action bénévole du Granit en ont vu de semblables au cours de la dernière année. Un an après la mise sur pied de la banque alimentaire gérée par les Papillons volants de Lac-Mégantic, le bilan démontre d'importants besoins dans la MRC du Granit.

En tout, 100 000 livres de denrées ont été distribuées par le biais des comités membres de l'Association et par l'entremise d'organismes ou de comités de dépannage dans les paroisses. Ainsi, 76 familles, soit 155 enfants et 131 adultes, ont eu quelques choses à se mettre sous la dent et ont pu compléter leur épicerie.

Rappelons que cette banque alimentaire est née de la volonté des bénévoles de mettre sur pied un service qui assure la récupération et la redistribution d'aliments et de marchandises à ceux qui en ont le plus grand besoin. En septembre 1995, un sous-comité a posé les premiers jalons de cette réalisation.

Une petite épicerie

«Aussi, des travaux de rénovation ont été réalisés au sous-sol du Centre communautaire Ida et Philibert Cliche de Lac-Mégantic afin de bien aménager les espaces qui servent maintenant à entreposer la marchandise. En novembre, la Banque alimentaire du Granit recevait son premier chargement», explique Guy Théberge, président des Papillons volants de Lac-Mégantic.

Une année s'est écoulée. La Banque alimen-

son Estrie, les marchés d'alimentation Provigo et Métro, quelques entreprises alimentaires de la région, dont Les Produits Coquelicot et Québon. De nombreux partenaires et des industries de la région ont collaboré afin d'apporter de l'argent, des équipements et des denrées non périssables.»

Des histoires troublantes

En ce contexte difficile, cet apport des gens du milieu est nécessaire. Les bénévoles ont constaté de nombreux besoins au sein des familles de la région qui sont affectées par la pauvreté. «Toutefois, nous ne savions pas qu'ils étaient criants à ce point-là. Nous sommes toujours surpris des demandes que nous recevons et de la générosité des gens», indique Guy Théberge.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel

5 6 4 - 2 3 2 3
1 800 667-3841

Besoin d'être écouté?
Quelqu'un est là pour toi!

Une lueur d'espoir

7 jours
24 heures

16229

NOUVEAU

DE BONS APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS

Plus de **400** ÉLECTROMÉNAGERS PRÊTS À ÊTRE LIVRÉS

RÉPARÉS, VÉRIFIÉS ET GARANTIS

EXEMPLE: des SÉCHEUSES à partir de **75\$**

EXEMPLE: un ensemble LAVEUSE-SÉCHEUSE à partir de **299\$**

et plus...

SERVICE DE L'ESTRIE
LONGPRÉ
 GASTON CÔTE
LAVIGERIE

Service de l'Estrie

563-4724
1010, RUE LONGPRÉ, SHERBROOKE

26598

Gala «Reconnaisances Estrie» 97

Sous le thème : **Tourné vers le monde**

La Chambre de commerce de la région sherbrookoise

Bell, la Banque Nationale du Canada et Location Pelletier, en collaboration avec la Chambre de commerce de la région sherbrookoise et la Chambre de commerce régionale de l'Estrie, vous présentent les finalistes au concours «Reconnaisances Estrie» 97.

FINALISTES • CATÉGORIE «Entreprise agricole ou forestière»

- FERME JEAN-NOËL GROLEAU INC. Compton
- FERME LUNE DE MIEL ENR. Stoke
- QUÉBEC BALSAMS EXPORT INC. North Hatley

Les lauréats de chaque catégorie seront connus lors du Gala «Reconnaisances Estrie» qui se tiendra le vendredi 21 février 1997 à 18 h, au Delta Sherbrooke. Pour réservation : 822-6151

Les prix «Reconnaisances Estrie» ont l'appui de :

Bell, BANQUE NATIONALE Notre banque nationale, Université de SHERBROOKE, Pelletier, Servac

27535

OUVERT 24 HEURES.

Payez vos factures par la poste.

Pour vous simplifier la vie, il y a plus de 27 000 boîtes aux lettres ouvertes jour et nuit à travers le pays.

Venez chercher vos timbres au comptoir postal près de chez vous ou commandez-les par téléphone et recevez-les à domicile en appelant le 1 800 565-4362.

POSTE MAIL
Société canadienne des postes • Canada Post Corporation
En affaires pour vous servir • In Business to Serve

78004

La confiance, ça se bâtit petit à petit

□ Pour pouvoir «investir» un milieu, «il faut être régulier, fidèle, faire partie des meubles, quoi», raconte Marie-Josée

Vivre la RUE

Steve BERGERON
Sherbrooke

Il fait quand même assez froid en ce midi de janvier. L'humidité du centre-ville de Sherbrooke

transit. Sauf à La Chaudronnée, où il règne une douce chaleur. Chaleur du dîner qu'on vient de servir avec amour, chaleur humaine entre les clients qui se racontent leurs hauts et leurs bas ou parlent joyeusement du sort du monde.

Mais aujourd'hui, dans le local de cet organisme qui sert des repas aux plus démunis, il y a Marie-Josée. Ses trois semaines de congé des Fêtes sont terminées, et, comme tous les jeudis midis depuis sept mois, la travailleuse de rue vient dîner à La Chaudronnée.

Sitôt «désémitoufflée», Marie-Josée est accueillie à bras ouverts par le personnel et les clients réguliers: la cuisinière, le portier, Bruno, qui aide bénévolement... «Ça fait longtemps qu'on t'a pas vue», entend-on.

La jeune femme fait ses salutations, raconte ses Fêtes: elle a eu un accrochage avec sa voiture. On compatit. Parmi les clients, des jeunes comme des plus vieux. Tiens! Max est là aujourd'hui. Marie-Josée décide de s'attabler avec lui. Et vogue la jasette!

Faire partie des meubles

Marie-Josée est en train d'«investir» un milieu. Aucun lien avec l'espionnage. C'est la première phase du type d'intervention du travailleur de rue: se faire connaître dans un endroit où se tiennent des gens qu'elle peut éventuellement aider (Eh non! les travailleurs de rue ne travaillent pas que dans la rue).

«C'est très long avant d'investir un milieu. Il faut être régulier, fidèle, faire partie des meubles quoi! T'as vu? Ça fait trois semaines que je ne suis pas venue à La Chaudronnée, et, pour certains, c'est presque comme si je n'étais jamais venue...»



Imacom-Daguerre, René Marquis

Être travailleur de rue ne veut pas dire que l'on travaille uniquement dans la rue. On peut aussi s'investir dans des milieux où se tiennent des gens à qui on pourra éventuellement venir en aide. C'est ce que fait la travailleuse de rue Marie-Josée Paquin, qui, tous les jeudis midis, va manger à La Chaudronnée, où on sert des repas aux personnes démunies. Depuis peu, Marie-Josée se rend aussi à la Maison Saint-Georges, qui héberge des personnes ayant des problèmes de santé mentale. À côté de Marie-Josée, Bruno Tremblay, bénévole à La Chaudronnée.

Avec le temps, Marie-Josée finit par tisser des liens de confiance avec ceux et celles qu'elle rencontre à La Chaudronnée. La confiance, on le sait, entraîne des confidences. Et quand Marie-Josée voudra aider l'autre avec son problème de chômage, de drogue ou de solitude, ce dernier aura confiance.

Gestes gratuits et quotidiens

Max non plus n'a pas eu des Fêtes faciles: il n'a pas reçu son chèque d'aide sociale. Quelqu'un a fait une erreur et omis le numéro d'appartement dans l'adresse. Il a dû emprunter ici et là.

Marie-Josée sort son stylo à encre verte — «Vert comme l'espérance», dit-elle — et donne à Max le numéro de téléphone de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue. Si jamais il est mal pris, Marie-Josée connaît des organismes qui pourraient le dépanner.

Dans les minutes qui suivent, on jase du party de Noël au Nénuphar Café, des assurances, de la petite fille de Max, de la recette du gâteau de l'amitié de Marie-Josée, des patrons qui ont souci de leurs employés... Bref, du quotidien de chacun.

Le contact, explique Marie-Josée, on l'établit «grâce à la répétition de petits gestes gratuits et quotidiens», et en compatissant avec l'isolement, la précarité d'emploi, la pauvreté, la douleur que vit la personne. Moyen employé: la jasette.

Justement, assis à l'autre table, un gars est prostré, comme en proie à la douleur. Marie-Josée ne le connaît qu'un peu, mais en allant chercher son dessert, elle s'arrête, met ses mains sur les épaules du gars, lui dit bonjour. Ils parlent quelques instants. Le gars a retrouvé le sourire. «Il souffre d'arthrite», expliquera Marie-Josée après.

Après le dîner, Marie-Josée se rend avec le journaliste aux bureaux de la Coalition sherbrookoise des travailleurs de rue. Pendant leur entretien, ça cogne à la porte: Bruno est venu montrer au gars qui fait de l'arthrite où sont les bureaux des travailleurs de rue.

«On connaît tout ce qu'il y a à Sherbrooke qui peut aider le monde», glisse Marie-Josée dans la conversation.

Une travailleuse de rue à l'école

Un seul mot d'ordre: écouter et surtout ne jamais juger...

Au détour d'un casier, dans la cour extérieure, sur rendez-vous dans son bureau: Michelle Allard (à droite) rencontre des jeunes un peu partout à l'école Le Ber de Sherbrooke. Depuis un an et demi, elle y oeuvre en tant que travailleuse de rue, à raison d'une vingtaine d'heures par semaine, et offre toute son attention et son aide aux élèves. Karine Bédard et Stéphanie Mercier, deux élèves de Le Ber, profitent de la pause du midi pour piquer une jasette avec Michelle.

Sherbrooke (SB)

Question: comment appelle-t-on une travailleuse de rue qui oeuvre dans une polyvalente? Une travailleuse de corridor? Une travailleuse de milieu? Une travailleuse d'école?

«Je suis une travailleuse de rue à l'école», répond Michelle Allard, qui, depuis un an et demi, exerce cette fonction à l'école Le Ber, dans l'Est de Sherbrooke, à raison de deux journées et demie par semaine (le reste de la semaine, elle oeuvre dans la rue).

En répondant ainsi, Michelle Allard écarte ainsi tout équivoque sur ce qui constitue l'essence même de son travail: la confidentialité. Un mot que lequel elle insistera plus d'une fois au cours de l'entrevue.

«Si je surprends un jeune qui sèche un cours ou qui fume un joint dans le couloir, je peux aller lui parler, m'asseoir avec lui, mais je ne suis pas tenue par l'école de le dénoncer. Ce qui n'est pas le cas d'un professeur, d'un surveillant ou d'un agent de sécurité, par exemple. Je n'ai aucun compte à rendre.»

Cette importante condition a été très clairement établie avec la direction de l'école Le Ber quand Michelle y a été embauchée. Si elle devait rapporter les jeunes qui débâtissent au règlement, Michelle perdrait toute sa crédibilité auprès des jeunes. Écouter sans juger, telle est la devise des travailleurs de rue.

Avant le début des classes, pendant les récréations, à la pause du midi et à la fin des cours, Michelle se tient dans les corridors, près des casiers ou dans la cour extérieure.

Elle évite aussi de se faire voir en compagnie du directeur ou d'autres employés représentant l'autorité, et se mêle aux élèves, pour que les jeunes voient qu'elle est vraiment de leur côté. Bref, elle se fond à eux. «Je suis un peu caméléon», ap-

puie-t-elle.

Michelle prend aussi rendez-vous dans son bureau avec les jeunes qui désirent la rencontrer en privé.

«Je dois quand même me soumettre à quelques règlements. Si un jeune veut me rencontrer dans mon bureau, j'essaie que ce ne soit pas durant les heures de cours, pour ne pas qu'il manque du côté académique et lui créer indirectement un autre problème.»

Continuité

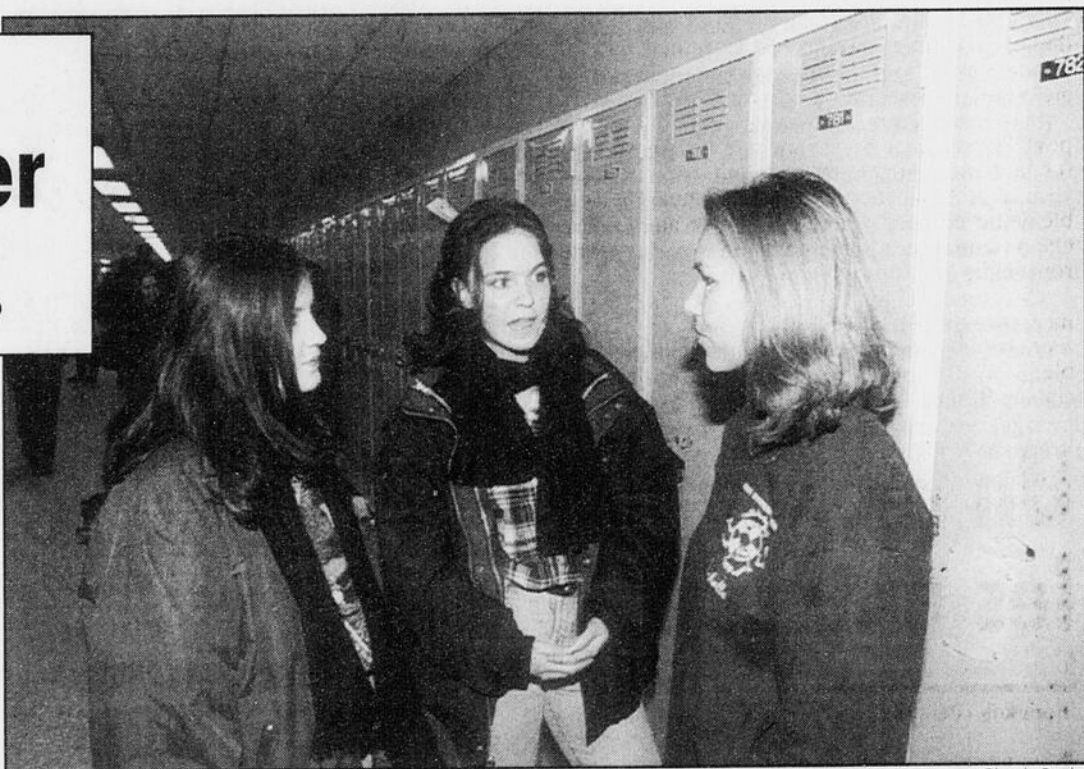
La seule autre différence entre le travail de rue à l'école et le travail de rue «dans la rue», c'est le lieu physique fixe. Et encore: il arrive, parfois, que Michelle emmène un jeune prendre un café dans un resto voisin.

«Ici, je retrouve plusieurs jeunes que je rencontre dans la rue le soir. Ça me permet une certaine continuité, je peux faire un lien entre la rue et l'école, consolider les liens établis, en créer d'autres. Et ici, il m'est plus facile de joindre les parents.»

Mais là encore, Michelle ne rencontrera les parents d'un jeune qui si ce dernier en a manifesté le désir ou l'accord. Elle pourra prendre part à une médiation entre élève, parent et professeur.

Les problèmes rencontrés sont les mêmes que sur la rue: problèmes de cœur, de sexualité, de drogue, de famille, de motivation à l'école... Michelle écoute, oriente, sensibilise, prévient, conseille, aide le jeune à trouver ses propres solutions.

«J'ai remarqué que c'est surtout auprès des 3e et 4e secondaires que j'interviens. Les 5e secondaires sont souvent rendus à autre chose. Ils pensent à leur choix de carrière. Ça n'empêche pas que je suis beaucoup sollicitée. Des breaks, je n'en ai pas vraiment dans une journée.»



Imacom-Daguerre, Claude Poirin

Ces jeunes qui vous mènent vers d'autres jeunes qui...

Sherbrooke (SB)

Le travail de rue, c'est une grosse roue d'entraînement. Plus on rencontre de jeunes, plus ces jeunes nous amènent vers d'autres jeunes, qui nous permettent de nous immerger dans d'autres milieux, où se trouvent d'autres jeunes, qui, à leur tour...

«C'est du monde que j'ai connu dans la rue qui m'ont parlé de La Chaudronnée et m'ont invitée à y aller un jour», raconte Marie-Josée Paquin, qui travaille depuis dix mois à la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue.

Qu'importe l'endroit, le rôle du travailleur de rue reste le même: faire preuve d'une grande écoute, ne porter aucun jugement, dédramatiser les situations, orienter non pas vers un service, mais vers une personne-ressource. L'important, c'est de joindre les jeunes hors réseaux.

Maison Saint-Georges

C'est à La Chaudronnée que Marie-Josée a rencontré Frank. Ce dernier réside à la Maison

Saint-Georges, où il tente, tant bien que mal, de guérir d'une schizophrénie. Depuis, Marie-Josée lui rend visite de temps à autre. Ils vont prendre un café dans le restaurant voisin, ou vont manger une pizza.

«Ça me fait du bien de parler avec Marie-Josée. Une chance que je l'ai. Parler toujours à des gens qui ont la même maladie que toi, ce n'est pas toujours bon», raconte Frank.

Marie-Josée rapporte qu'elle a été très bien accueillie par le personnel de la Maison Saint-Georges. Elle commence à tisser quelques liens avec d'autres bénéficiaires. Elle a pris part à la petite fête de Noël et a donné un chandelier en cadeau à Frank. «Pour la santé du cœur et de la tête», dit-elle en regardant Frank.

«Avec Marie-Josée, on jase de toutes sortes d'affaires. Je lui parle de ma maladie. Elle me comprend. On rit. Ça aide beaucoup un être humain, ça», conclut Frank.

Une journée par semaine, Marie-Josée travaille aussi à l'école Mitchell.

Vingt enfants de Tchernobyl reviendront en 1997

Sherbrooke (SB)

La magie du partage et de la générosité sera de retour cet été en Estrie. Pour une quatrième année, des enfants du Bélarus, victimes des radiations de Tchernobyl, viendront passer une partie de la belle saison au sein d'une famille estrienne, pour se refaire une santé.

«En tout, 17 familles accueilleront une vingtaine d'enfants l'été prochain», indique Hélène Breault, qui en sera à sa troisième expérience consécutive. A la différence que cette année, elle et sa

famille hébergeront deux enfants au lieu d'un seul.

Les enfants, âgés entre 8 et 13 ans, séjournent six ou dix semaines en Estrie. Ils viennent de la région de Chaussey, la plus contaminée par l'explosion de Tchernobyl, en 1986.

«À cause des radiations, leur système immunitaire est très affaibli, quand il n'est pas à zéro. L'an dernier, nous avions d'ailleurs accueilli une petite fille très faible. Elle a pu reprendre du mieux, mais nous n'avons pas pu trouver de famille pour l'accueillir cette année», raconte Mme Breault, qui espère qu'une autre famille d'accueil se manifesterait.

Hélène Breault qualifie l'expérience d'unique et note surtout la grande leçon de partage que peuvent tirer les enfants d'ici en accueillant leurs amis de Tchernobyl.

«Cela peut leur faire apprendre qu'il y a des enfants du même âge qu'eux qui n'ont presque rien dans la vie, mais qui sont quand même heureux. C'est une ouverture sur le monde qui peut les amener à avoir un objectif autre que d'obtenir un Nintendo 64.»

Enfants pauvres

Mme Breault rapporte que les enfants sont toujours prompts à s'engager

dans les campagnes de financement pour accueillir leurs amis d'un été.

Il en coûte 1000 \$ pour chaque enfant, mais cet argent est amassé en commun par les familles d'accueil, en multipliant les activités comme les encans et les ventes de garages.

La famille n'a qu'à déboursier les dépenses personnelles du jeune qu'elle accueille. Un interprète n'est jamais bien loin pour bien se comprendre.

«Ce sont des enfants très faciles et obéissants. Ils sont sélectionnés pour leur bon comportement», remarque Hélène Breault. «Ce sont aussi des enfants pauvres. Certains ne connais-

saient même pas les toilettes, n'avaient pas l'eau courante à la maison et ne mangeaient que deux fois par jour.»

Pour devenir famille d'accueil, il suffit de fournir quelques documents: un papier de la Sûreté du Québec prouvant qu'on n'a aucun dossier judiciaire à son actif, un autre des services sociaux attestant l'absence de plainte envers soi, de même que les références de deux personnes. On peut communiquer avec Mme Breault au 564-0789.

Mme Breault recherche d'ailleurs une épicerie prête à engager de jeunes embaumeurs au profit des enfants de Tchernobyl.

ÉQUIPE CANADA EN ASIE

Un formidable réseau de contacts

Les entrepreneurs reviennent ravis de leur séjour asiatique

Bangkok (PC)

Un réseau informel de coopération et d'entraide s'est peu à peu tissé entre les entrepreneurs qui ont participé à la mission commerciale d'Equipe Canada en Asie.

Le directeur au développement des affaires internationales de Cogicom Informatique, Carol Brunet, a affirmé que jamais des entreprises canadiennes intéressées aux marchés asiatiques n'avaient eu l'occasion de faire autant de contacts entre elles et de faire connaître leurs produits. Surtout en passant des heures et des heures enfermés dans le même avion.

«En 10 jours, tu te fais des amis, a-t-il déclaré. On monte un réseau important d'entraide et de coopération. On ne peut pas faire autrement.»

Le président de l'Abattoir Bellerive, Paul Lemire, a fait valoir, par exemple, qu'il avait pu faire la connaissance du vice-président d'Olymel, le plus grand transformateur de porc du Québec. «C'est du monde qui exporte beaucoup, a-t-il déclaré. Ce sont des parrains qui peuvent m'aider.»

Il a expliqué que les gens d'Olymel pouvaient lui donner des tuyaux sur des intermédiaires ou des partenaires.

Certains des contacts qui se sont établis seront utiles au Canada même. M. Lemire a indiqué qu'il avait rencontré des gens spécialisés dans le traitement des bactéries et des graisses, qui pourraient l'aider à respecter des normes supérieures en fait de protection de l'environnement.

Quant à M. Mario Pépin, directeur général du Groupe Forces, il s'est organisé pour rencontrer des représentants gouvernementaux. Le Groupe Forces est une organisation de Shawinigan qui parraine notamment un Institut national touristique susceptible d'obtenir du financement du gouvernement provincial.

Exploration

Si les organisateurs de la mission d'Equipe Canada ont mis l'accent sur les quelque 180 contrats et protocoles d'ententes signés en Corée du Sud, aux Philippines et en Thaïlande, beaucoup de travail d'exploration et de démarchage s'est quand même effectué au niveau d'entreprises qui n'avaient rien à signer.

Carol Brunet, de Cogicom, a constaté que ses logiciels de gestion financière et d'agencement de la production avaient retenu l'attention en Corée du Sud, alors que ses logiciels du domaine bancaire avaient intéressé les Philippines.

M. Lemire, lui, a vu des possibilités en Corée du Sud pour la viande de veau que produit l'Abattoir Bellerive, situé à Sainte-Angèle-de-Prémont, près de Louiseville. Le veau n'y est pas encore vraiment connu, mais il serait possible de développer ce marché. Quant aux Philippines, le marché potentiel sera plus intéressant lorsque les citoyens pourront se payer des produits plus coûteux.

M. René Arès, président de Citadelle, est arrivé à la même conclusion. Citadelle, c'est la Coopérative des producteurs de sirop d'érable, située à Plessisville. «Le sirop d'érable, c'est un produit de haute qualité, il faut rejoindre les classes élevées», a-t-il déclaré.

Un marché pour les universités

Bangkok (PC)

Le monde de l'éducation en Asie, et notamment en Thaïlande, représente un potentiel énorme pour les maisons d'enseignement canadiennes.

Elles ont réalisé les possibilités qui s'offrent à elles et ont entrepris d'essayer d'attirer des étudiants thaïlandais dans leurs murs.

La mission d'Equipe Canada a donné lieu à un certain nombre d'ententes intéressantes dans le domaine de l'éducation.

En Corée du Sud, par exemple, l'Université de Montréal, au nom d'un centre montréalais de biologie structurale, a signé une entente de 1,36 million \$ pour une coopération sur le design moléculaire de nouveaux médicaments.

Aux Philippines, l'Académie du savoir de Montréal a créé une coentreprise qui ouvrira 50 franchises spécialisées dans la formation en informatique, un projet de 1,8 million \$.

L'Institut Teccart de Montréal et le gouvernement du Nouveau-Brunswick formeront 3000 jeunes stagiaires dans des domaines comme la mécanique et l'électricité, en vertu d'une entente de cinq millions de dollars.

En Thaïlande, enfin, le Collège technique Airon de Québec créera un collège technique thaïlandais en vertu d'un contrat de 1,5 million \$.

EN BREF

Audrey Best-Bouchard aime bien magasiner

Bangkok (PC) — Peut-être aurait-elle dû partir sans elle.

Lorsque le premier ministre Lucien Bouchard a inauguré les installations asiatiques d'une compagnie québécoise d'autorisation de cartes de crédit, il a sorti une carte de son portefeuille et a reçu une autorisation presque immédiatement.

Lorsqu'on lui a demandé s'il s'agissait de sa carte ou de celle de sa femme Audrey, M. Bouchard a répondu: «Si j'avais utilisé celle de ma femme, elle n'aurait pas passé avec la façon dont elle a magasiné.»

«Bienvenue à... Jean Chretien»

Bangkok (PC) - Le premier ministre Jean Chrétien ne peut être connu partout.

Le jour même où Equipe Canada annonçait des contrats et des ententes de principe pour une valeur d'un milliard de dollars à Bangkok, Northern Telecom achetait une demi-page dans le quotidien à grand tirage The Nation.

L'entreprise canadienne de communications tenait à souhaiter la bienvenue au premier ministre «Jean Chretien» (sic) lors de cette première visite en sol thaïlandais.

Un des vice-présidents de Northern Telecom, Peter Washburn, a indiqué à la blague que des têtes allaient tomber. Tout de même gêné par la bévue, il a expliqué qu'il s'agissait d'une simple - mais embarrassante - erreur.

Photolaser PC
Le premier ministre Jean Chrétien (au centre) et quelques-uns des premiers ministres provinciaux qui l'accompagnent, ont pu admirer les splendeurs de Bangkok, hier, lors d'une croisière qu'ils ont effectuée après une visite du Palais royal. De gauche à droite, on reconnaît le premier ministre Ralph Klein (Alberta), Brian Tobin (Terre-Neuve), Jean Chrétien, Glen Clark (Saskatchewan), Gary Filmon (Manitoba), John Savage (Nouvelle-Écosse) et Piers McDonald (Île-du-Prince-Édouard).



Abonnez-vous à l'année!

La Tribune

C'est payant!

- Si vous vous abonnez
- Si vous renouvelez ou prolongez votre abonnement
- Si vous convertissez votre abonnement hebdomadaire en abonnement à l'année

OFFRE EXCEPTIONNELLE
Du 1er janvier au 15 mars 1997

Comparez!

ABONNEMENT ANNUEL

186 99\$
TAXES INCLUSES

Prix rég.: 199\$⁵⁶ Economisez 12\$⁵⁷

ACHAT EN KIOSQUE TOUS LES JOURS

Prix rég.: 293\$⁹⁵

Economisez 106\$⁹⁵
AVEC L'ABONNEMENT ANNUEL

ABONNEMENT À LA SEMAINE

Prix rég.: 208\$⁰⁵

Economisez 21\$⁰⁵
AVEC L'ABONNEMENT ANNUEL

De plus...

Devenez membre du club «Avantages Plus» de La Tribune

**PARTICIPEZ AU TIRAGE À CHAQUE MOIS
DE 500\$ EN ARGENT OU EN PRIX!**

Facile!

EFFECTUEZ I SEUL VERSEMENT POUR TOUTE L'ANNÉE!

Prenez des arrangements facilement avec le service aux abonnés lors de vos vacances.

Remplissez ce coupon et retournez le à:

La Tribune
ABONNEMENT ANNUEL
1950, rue Roy
Sherbrooke
J1K 2X8

Pour information:
SERVICE DES ABONNEMENTS

La Tribune
564-5466
1 800 567-6955
ZONE INTERURBAINE SANS FRAIS

Oui, je m'abonne à La Tribune

OFFRE EXCEPTIONNELLE ABONNEMENT ANNUEL 186 99\$⁺ TAXES INCLUSES

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

N° DE TÉL. () _____

DATE DU DÉBUT DE L'ABONNEMENT _____

Déjà abonné Paie au bureau

Carte de crédit VISA MASTERCARD Chèque inclus (Aucun chèque accepté après le 15 mars 1997)

N° DE CARTE _____

Montant payé: _____

Date du paiement: _____

Signature: _____

Déjà abonné Payé au porteur jusqu'au: _____

Nouvel abonné

*Livraison par camelots et camelots motorisés seulement. Ces prix sont sujet à changement sans préavis.

Les règlements de participation des concours sont disponibles à La Tribune. Les personnes gagnantes devront répondre à une question d'habileté mathématique. *Livraison par camelots et camelots motorisés seulement. Ces prix sont sujet à changement sans préavis.

Personnalité de Chez Nous / Mérite estrien

Une entrevue de Claude Plante



Kiet Ngo

À la rencontre des cultures

C'est ni plus ni moins que pour l'Amour avec un grand A que Kiet Ngo, président de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie, a choisi de s'établir au Québec.

Originaire du Viet-Nam, M. Ngo a suivi son cœur et la raison. Ultiment, il a accompagné depuis l'Europe il y a 11 ans celle qui est devenue sa femme, une Viet-Namienne d'origine demeurant au Québec.

«J'étais venu au Québec avant», explique celui à qui on décerne le Mérite estrien de cette semaine. «J'aimais et j'aime toujours l'ouverture d'esprit des Québécois. En fin de compte c'est vraiment pour l'amour que je suis venu m'établir ici.»

Agé de 42 ans, Kiet Ngo a vécu en Asie et en Europe avant de traverser l'Atlantique. La guerre du Viet-Nam a donné le coup de départ d'une série de déménagements faits au gré des études supérieures et des boulots décrochés.

«J'y suis retourné en 1995, après 28 ans d'exil, déclare un peu nostalgique ce conseiller en formation au Centre 24-Juin. Je peux dire que j'ai redécouvert mon pays. Ça a bien changé.»

Devant la pression trop forte des Américains, il quitte le Viet-Nam en 1968 pour la Malaisie. Dans cette ancienne colonie anglaise, «j'ai pu apprivoiser la culture anglo-saxonne en plus de celle du pays. J'y

suis resté pendant trois ans. J'ai dû m'adapter. Il y a là en plus la culture hindouiste et chinoise. Ça été pour moi le premier contact interculturel.»

Après, ce fut le saut vers l'Europe, surtout la France, terre d'accueil de l'ancien colonisateur du Viet-Nam. Une «visite» qui a duré 15 ans. «J'ai fait le tour de l'Europe. Encore des cultures différentes.»

«Ma femme, que j'ai rencontrée en

entre les différents représentants de ces communautés culturelles.»

«Pratiquement tout de suite, j'ai dû m'impliquer socialement. On m'a demandé de faire partie de différents organismes. En plus, j'ai trouvé du travail. Pendant seulement trois mois je n'ai pas travaillé», dit-il.

«Chacun fait un pas»

Kiet Ngo se définit comme un grand partisan de l'intégration des communautés immigrantes, mais aussi du «chacun fait un pas».

Autrement dit, l'immigrant doit comprendre qu'il vit dans un nouveau pays avec de nouvelles coutumes. Le résidant de souche doit pour sa part savoir que le nouvel arrivant ne comprend pas toujours le fonctionnement de cette société.

«Par exemple, pour la plupart des immigrants, le téléphone n'est pas une chose coutumière. Si un immigrant voit qu'il sera en retard à un rendez-vous, il n'aura peut-être pas le réflexe d'appeler pour avertir. Il fera perdre du temps. En Amérique, le temps c'est de l'argent. Vous voyez?»

«D'un autre côté, le Québécois d'origine doit savoir à qui il a affaire. Être plus patient, c'est ça la théorie d'un pas vers l'autre pour chacun.»

PERSONNALITÉ

France chez des amis, demeurait à Montréal. Quand je suis parti de l'Europe, j'ai quitté mon travail, mes études et mes copains. Rendu ici, il a fallu que je reparte, encore une fois, à zéro.»

Exercice qu'il a dû recommencer en 1988 quand il a fait le voyage Montréal-Sherbrooke. Aussi, il est facile de comprendre pourquoi on lui a offert, il y a deux ans, la présidence de la Fédération des communautés culturelles de l'Estrie, qui regroupe huit organismes ethniques de la région. Le bagage amassé au cours de ces années et ces voyages est énorme!

«C'est vrai, avoue-t-il. J'ai une bonne idée des différentes cultures qu'on retrouve dans la région. Je dois souvent faire le pont

Le Mérite estrien vous est présenté en collaboration avec la direction et les agents de la succursale de Sherbrooke du Groupe La Mutuelle

Vos partenaires financiers personnels



Groupe La Mutuelle

1650, rue King Ouest, bureau 10, Sherbrooke, Québec, (819) 569-6328

26610



Femmes de chez nous

Rencontre des membres Femmes de chez nous le lundi 20 janvier, à 19h30, à

la salle Coeur Immaculé de Marie, rue Conseil à Sherbrooke.

Travailleurs accidentés

L'Union des travailleurs/euses accidentés/es de Magog-Orford tiendra une rencontre le mardi 21 janvier, à 19h30, à la salle municipale d'Omerville, 51 rue Saint-Jacques Ouest. On y donnera de l'information sur les rentes du Québec.

Chevaliers de Colomb

Assemblée des Chevaliers de Colomb le lundi 20 janvier, au 2615 rue Hertel à Sherbrooke. Aussi, assemblée des Chevaliers de Colomb du Conseil 6849 de Bromptonville, le mercredi 22 janvier, à 19h30, à l'aréna Cibrona.

Santé mentale

Invitation à l'Association sherbrookoise

de la santé mentale le mardi 21 janvier, de 19h à 20h30, à la bibliothèque Éva-Sénécal, 420 rue Marquette, local 2, à Sherbrooke. Julia Nazzero, psychologue, animera la rencontre qui a pour thème «L'estime de soi».

Cours prénataux

Tous les futurs parents, spécialement ceux d'un premier bébé, sont invités à participer à des rencontres prénatales débutant le 22 janvier ainsi que le 10 fé-

vrier. Pour information et inscription: 565-2349.

Folklore

L'Ensemble folklorique les Arlequins invite tous les amateurs de danses québécoises et internationales. L'expérience n'est pas nécessaire et la formation est gratuite pour tous. Rendez-vous à la Plymouth Trinity United Church au 380 Dufferin le 22 janvier, à 20 heures. Inf.: 823-7969, 346-4016.

AVIS
AUX ANNONCEURS

LE JEUDI
6 FÉVRIER
1997

La Tribune

PUBLIERA UN CAHIER SPÉCIAL

PLANIFICATION
FINANCIÈRE

Annonces, profitez de cette occasion pour faire connaître vos produits ou services. Un rendez-vous à ne pas manquer!

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE

AVANT LE 29 JANVIER 1997

POUR PLUS D'INFORMATION:

564-5450

ZONE INTERURBAINE: 1 800 567-6955

29685

VOICI
LES 19
97

OUVREZ GRAND LES YEUX!

OUVERTURE
BIENTÔT
HYUNDAI
SHERBROOKE

AU 4242,
boul.
BOURQUE,
ROCK FOREST

GARANTIE DE
5 ANS/100 000 KM

La garantie Hyundai est l'une des meilleures de l'industrie comprenant entre autres une garantie globale limitée de 3 ans/60 000 km et une garantie des éléments principaux de 5 ans/100 000 km.

TIBURON



16 995\$

t.t.p. en sus

La photo peut différer



ACCENT
3 portes

10 995\$

t.t.p. en sus

ELANTRA
4 PORTES

13 995\$

t.t.p. en sus



SONATA

16 995\$

t.t.p. en sus

HYUNDAI
HYUNDAI, UNE ÈRE NOUVELLE

ASSISTANCE
ROUTIÈRE
24 HEURES

Incluant:
- Livraison d'essence
- Changement de roue en cas de crevaison
- Déverrouillage - Remorquage

HYUNDAI
COATICOOK

527, RUE CHILD, COATICOOK
Tél.: (819) 849-9841 1 800 691-9841

POUR 1994-1995, Hyundai Coaticook est le meilleur concessionnaire en Estrie pour la satisfaction à la clientèle.

GARANTIE
PROLONGÉE
DISPONIBLE

6 ans/
180 000 km

27433